

Académie de Savoie

Séance solennelle de rentrée le 26 janvier 2024

Un monde de transitions

Introduction

Mesdames, Messieurs, je suis très honoré d'être parmi vous en ce beau début d'après-midi. Comme vous le savez je ne suis qu'un économiste et pourtant je vais prendre le risque de développer une réflexion sur ce thème si vaste d'un « monde de transitions ».

Qu'est-ce qu'une transition ? Quelles sont les grandes transitions qui irriguent notre monde ? Penchons-nous d'abord sur une définition du terme et sur son étymologie. Du latin *transire* - qui signifie passer d'un lieu à un autre, d'un parti à un autre, d'un sujet à un autre, passer d'un état à un autre, aller au-delà. La transition est l'action de lier un raisonnement à un autre, d'assembler des idées entre elles pour les exprimer, de passer d'une partie d'un discours ou d'un ouvrage à une autre, de les enchaîner. Au sens figuré elle désigne le passage progressif d'un état à un autre.

On peut donc l'envisager un peu plus précisément comme un changement systémique qui entraîne de profondes recompositions spatiales. La transition c'est l'idée de progressivité, de changement graduel ; mais une transition peut également comporter des ruptures. Menée à son terme, une transition peut être radicale, au sens où la logique d'organisation, la structuration, les interactions entre les éléments du système d'arrivée peuvent être radicalement différentes de celles du système de départ. Le terme de transition porte également l'idée d'un changement complexe car systémique, englobant, généralisé, qui concerne tout le monde et tous les secteurs sur un espace donné, que celui-ci soit d'échelle locale, régionale ou mondiale.

Le terme de transition a été popularisé par Rob Hopkins, initiateur du mouvement mondial des villes en transitions, dans son Manuel de Transition (2008). Ce n'est pas un économiste, j'en conviens, mais ça fera l'affaire. Dans les années 2010, le terme est repris par des philosophes de l'environnement, biologistes, économistes, juristes... et géographes. Les transitions font l'objet d'un champ de recherche à part entière, les transition studies, très développées dans la littérature anglophone et en Europe du Nord.

Notons également un usage fortement intéressant du terme en philosophie, dans la terminologie marxiste. Nous avons encore quelques enseignements à tirer de Marx. Il y a, selon Marx, une phase particulière de l'évolution d'une société : celle où elle rencontre de plus en plus de difficultés, internes ou externes, à reproduire le système économique et social sur lequel la société se fonde et commence à se réorganiser, plus ou moins vite et plus ou moins violemment sur la base d'un autre système qui finalement devient à son tour la forme générale des conditions nouvelles d'existence.

Une transition peut donc d'abord être un changement observé, en cours ou terminé, un changement que l'on tente de modéliser de manière plus ou moins formelle, pour mieux en comprendre la dynamique. Il en est ainsi des transitions démographiques, urbaines, alimentaires, paysagères, voire politique. Ces changements majeurs ont des conséquences globales, qui bouleversent les organisations socio-économiques, les systèmes productifs, les modes d'habiter. En géographie, on s'intéressera plus particulièrement aux mutations engendrées par une transition sur un espace donné. La comparaison entre un système A de départ et la manière dont il organisait un espace, et un système B d'arrivée qui permet d'analyser l'ampleur et les conséquences des recompositions spatiales qui accompagnent nécessairement une transition. Au-delà d'analyses diachroniques comparant un état de pré-

transition et un état de post-transition, le terme de transition invite à mener des analyses dynamiques sur les processus spatiaux en train de se dérouler à comprendre les facteurs de changement à l'œuvre ; les conséquences qui se dessinent, à retracer des trajectoires d'évolution, à détecter des connexions nouvelles.

Mais une transition peut porter un projet de société qui s'incarne dans des politiques publiques, que ces politiques soient transversales comme pour les transitions territoriales ou écologiques ou sectorielles : transitions énergétiques ou agro-alimentaires par exemple. C'est là le cœur de notre discussion : la transition suppose une intentionnalité et des actions collectives. Cela associe donc les sphères institutionnelles, des collectivités territoriales aux grandes instances internationales, en passant par les gouvernements nationaux. La connotation écologique est généralement première. Elle est parfois accompagnée de préoccupations sociales, réduction des inégalités, politiques, changement de mode de gouvernance vers un approfondissement de la démocratie, économiques, changement de système économique. On le voit, tout cela a un point commun, faire appel à un changement global, plus ou moins précisé, et plus ou moins radical. Par rapport au développement durable, la transition ouvre un champ de changement plus large, puisque l'idée de développement, qui reposait sur l'idée de progrès linéaire et de croissance économique, n'y est pas un présupposé. En conclusion, les projets de transition se fondent sur des constats critiques du système actuel à modifier, mais ils diffèrent sur le nouveau système vers lequel tendre.

l) Dans quel monde sommes-nous, quelles sont les transitions « violentes » qui bousculent notre monde ?

Vous ne le savez pas, j'ai co-écrit un livre dont je suis raisonnablement fier « Un monde de violences » après la crise de 2008. C'était en 2014, et prémonitoire. Notre analyse a permis de mettre en perspective quatre « violences » fondamentales qui caractérisent notre monde, sur lesquelles je vais revenir.

A) La grande panne du progrès technique

Il y a un concept dont les économistes parlent beaucoup : c'est le progrès technique. Et pourtant, la difficulté de la part des économistes à mesurer le progrès technique depuis deux siècles est évidente : celui-ci dépend, dans le cadre d'une approche de la productivité globale des facteurs, de la nature de la croissance d'un pays donné comme de la répartition sectorielle de ses activités. Il y a plus important : le progrès technique a été envisagé au travers d'un concept essentiel à toute réflexion historique, celui de révolution industrielle.

Cette expression, élaborée par Adolphe Blanqui, traduit le passage d'une société d'un système technique à un autre, illustré au premier chef par la Première Révolution industrielle à la fin du 19^e siècle, où la machine à vapeur, la sidérurgie de la fonte et l'exploitation extensive des mines de charbon définissent un nouveau système technique et économique, comme l'avait défini Schumpeter.

En réalité, le terme de révolution évoque l'idée d'un changement radical, d'une mutation profonde des structures économiques et sociales. Ainsi, évoquer la grande panne du progrès technique revient à se poser à nouveau la question de ce que fut et pourrait être une vraie rupture technologique. Le moment que constitue l'explosion des technologies de l'information et de la communication mérite-t-il ce terme ? Peut-être, si l'on veut bien rappeler qu'il date de près de 30 ans et que les vrais enjeux sont aujourd'hui d'un autre ordre : l'énergie et l'insuffisance des technologies qui lui sont associées ; les biotechnologies dont les innovations n'ont pas encore trouvé de traduction massive dans un domaine comme la santé ; les nanotechnologies, enfin, qui relèvent plus du projet que d'une réalité. Tout un programme, me direz-vous !

Dans les années 1950, les économistes ont fait sensiblement progresser la connaissance en attribuant l'essentiel des résultats de la croissance au progrès technique, comme de nombreux économistes très influents. Permettez-moi de les citer : Abramovitz, Kendrick, Denison et, surtout, Solow. C'est bien après que Romer, initiateur d'un mouvement intellectuel très créatif, propose de réinternaliser le progrès technique et de considérer qu'il n'est lui-même que le produit des ressources affectées au développement scientifique et technologique. Peu importe, les faits sont désormais établis, le progrès technique est à l'origine des deux tiers de l'augmentation de la richesse annuelle. À regarder les deux derniers siècles, on constate cette formidable accélération de la production et de la production par habitant, une accélération liée étroitement à la succession de vagues innovatrices.

Pour les économistes, la prospective s'appuie traditionnellement sur ce qu'on appelle la « croissance potentielle ». Celle-ci est définie comme la croissance permettant d'atteindre le niveau maximal de production sans accélération de l'inflation, sans déséquilibre majeur. Elle est calculée à partir de la croissance de la population active et la croissance des gains de productivité globaux, c'est-à-dire finalement du progrès technique. Qu'on prenne les travaux du FMI, de l'OCDE et de bien d'autres organisations de recherches économiques, dont les prévisions se révéleront vraisemblablement inexactes, elles expriment néanmoins l'idée que l'on se fait de l'avenir. Une idée beaucoup moins optimiste qu'on pourrait l'imaginer, car ces prévisions se situent dans la continuité de l'évolution du progrès technique des dernières années. Les résultats sont très parlants notamment pour les pays occidentaux, les États-Unis, l'Europe et la France. Mais ces prévisions de taux de croissance, entre 1 % et 2 % par an en fonction des institutions, ne sont finalement pas si surprenants au regard de ceux des deux derniers siècles. Ils expriment une rupture qui entraîne une perception implicite d'entrer dans une quasi-stagnation.

Traiter du progrès technique revient plus à imaginer des ruptures brutales qu'à évoquer une évolution linéaire, paisible, continue, positive. Ce qui n'est pas chose facile. Les dernières décennies ont peut-être été marquées par une décélération de la croissance de ce progrès. D'où cette interrogation : est-il possible de voir émerger un nouveau système technique dont personne ne peut aujourd'hui dessiner précisément les contours, qui bouleverserait les modes de consommation et de production. Ainsi posée, la grande question de la croissance ressurgit aujourd'hui comme à plusieurs reprises au cours du 19^e siècle.

Rien ne permet aujourd'hui d'affirmer que nous sommes à l'aube d'une longue période de stagnation. Personne ne peut aujourd'hui se contenter de dire que l'avenir sera obligatoirement ailleurs que dans les vieux pays industrialisés. Nul ne sait où pourrait se produire et se propager cet éventuel bouleversement. Pourquoi pas en Europe ou, plus largement, dans les pays de l'OCDE ? Car l'Europe a été le berceau du développement capitaliste depuis le 15^e siècle. Il importe de comprendre qu'à cette date, une grande vague d'innovations et de transformations socio-économiques a déferlé sur l'Europe. Pourquoi ne serait-ce pas le cas dans ce XXI^e siècle naissant.

B) La malédiction du vieillissement

A travers notamment des travaux de la chaire Transitions démographiques, transitions économiques que j'ai le plaisir d'animer, le sujet du vieillissement et des solutions que l'on peut y apporter est particulièrement important. Et si le choc démographique doit trouver une expression géographique aigüe, c'est bien au Japon qu'elle se trouve avec le plus rapide vieillissement démographique. Il est difficile de ne pas imaginer un lien entre l'affaiblissement très réel d'une économie, pérenne - près de trente ans déjà ! - et le choc démographique que le Japon illustre parfaitement. Ce phénomène a causé l'augmentation du taux de personnes

non mariées et a conduit à un taux de fertilité extrêmement bas dans la société japonaise. Alors malédiction ou bénédiction ?

Le vieillissement apparaît sous son double visage car la longévité de la population est tout aussi exceptionnelle à l'échelle mondiale. Elle est le fruit de multiples facteurs : alimentation, mode de vie, génétique... On pourrait imaginer que cette société, tiraillée par ce double mouvement d'une longévité si évidente et d'un renouvellement si fragile, ne puisse se supporter elle-même. Et pourtant, les solidarités existent. En fait, l'exemple japonais nous confronte au formidable défi que nous aurons à surmonter : comment accepter une société vieillissante ?

Alors me direz-vous : comment en maîtriser les conséquences, en exclure la fatalité du ralentissement de l'économie ? Comment éviter le conflit intergénérationnel ? Au fond, ces trois questions redonnent à la démographie son rôle majeur dans l'histoire humaine comme Fernand Braudel nous en a montré l'importance. Il entend par démographie, ce phénomène global qui réunit les flux migratoires, les épidémies, les guerres. Tout ce qui, à un moment ou à un autre, fait qu'une zone géographique voit sa population croître, évoluer dans sa configuration et donc dans sa répartition entre les différentes classes d'âge et de dégénération. Dans cette évolution millénaire, les 19 et 20ème siècles ont une place particulière. Ils connaissent un phénomène nouveau : le vieillissement de la population. Trois processus se succèdent et modifient de la même manière les contours des sociétés. Le premier n'est autre que la diminution de la mortalité infantile ; le second, un moindre taux de fécondité ; et le troisième, l'allongement de la durée de vie.

Ce qui est très particulier dans ce mouvement entamé il y a plus de deux siècles, c'est que ces trois phénomènes se déroulent encore dans l'ensemble des parties du globe, à l'exception de l'Afrique, selon une chronologie qui se déplace en fonction du développement scientifique, social et culturel des différentes sociétés. Mais, quoi qu'il arrive, le vieillissement a touché, touche et touchera l'ensemble du monde. Pour un économiste dit « classique », ce phénomène a un impact négatif sur la croissance. Le vieillissement étant associé systématiquement à l'idée d'affaiblissement, de ralentissement, de manque de dynamisme et, au-delà, d'alourdissement des charges liées à la santé et aux rémunérations des personnes âgées. Mais rien ne permet de dire que ce vieillissement, que nous considérons comme la seconde contrainte de notre nouvelle trajectoire macro-économique mondiale, se résume à cette addition d'effets négatifs.

Une gestion nouvelle, imaginative du vieillissement, ne peut-elle entraîner un bouleversement des conditions mêmes de fonctionnement du marché du travail ? Si l'organisation du travail et sa durée prennent en compte le vieillissement, il n'est pas impossible qu'une partie importante de l'activité, donc de la croissance, et de l'emploi, soit en lien avec les besoins des seniors. C'est à une relecture complète de cette contrainte et de ses implications qu'il faut amorcer, en s'interrogeant sur la réalité des impacts traditionnels du vieillissement, mais aussi sur les capacités de rebond qu'il suppose. Il faut aussi réfléchir aux schémas possibles pour gérer positivement cette modification des relations entre générations. Là encore, la contrainte s'impose ; là encore, elle suppose un changement radical de nos manières d'analyser les équilibres macro-économiques pour transformer une faiblesse de fait en une opportunité et une nouvelle forme de croissance.

Car, rien n'est encore écrit sur cette nouvelle aventure de l'humanité confrontée à l'augmentation de la population senior à l'échelle mondiale. Comment se former tout au long de la vie ? Comment changer les habitudes de consommation des personnes âgées ? Comment imaginer de nouveaux secteurs industriels associés à des technologies adaptées ? Comment avancer sur la réflexion concernant les revenus respectifs des différentes générations ? Comment penser à des transferts financiers entre celles-ci... Telles sont les

questions auxquelles toutes nos sociétés sont confrontées et auxquelles elles devront tenter de répondre si elles ne veulent pas s'enfoncer dans la terrible malédiction du vieillissement.

C) L'irrésistible explosion des inégalités

Depuis trois siècles, de nombreux économistes ont donné à la question de la répartition des revenus une place centrale dans leur approche et leur analyse. Les uns légitiment la rémunération du capital tandis que les autres dénoncent l'exploitation et l'extorsion d'une plus-value. C'est une discussion vieille comme l'économie politique ! Abordée ainsi, de manière binaire, la théorie de la répartition interroge la société en termes moraux et politiques avant même d'évoquer son rôle dans la vigueur de la croissance économique.

Depuis une trentaine d'années, le niveau des inégalités, de patrimoine et de revenus, explose sans que l'on puisse d'une manière rigoureuse en déterminer les vraies raisons. Personne ne peut sérieusement expliquer les motifs de l'écart de plus en plus vertigineux entre les plus bas et les plus hauts salaires. Le monde est confronté, et c'est une contrainte majeure pour l'équilibre social de nos pays, à une inégalité aussi absurde dans son importance que nouvelle dans l'histoire. Apparue il y a quelques décennies, celle-ci remet radicalement en cause l'organisation sociale dans laquelle les sociétés occidentales ont vécu depuis plus de 50 ans. Le fordisme, c'est-à-dire le 5-dollar-a-day d'Henri Ford et le triomphe des classes moyennes. Chacun s'est réjoui de voir naître, dans les pays émergents, un groupe social très large, aux revenus stables et satisfaisants, comme chacun s'était félicité, il y a un demi-siècle, d'assister à l'installation d'un groupe social comparable dans les pays développés. Mais cette situation, somme toute confortable, a explosé. D'une part, l'écart entre le revenu et le patrimoine caractéristiques d'un citoyen de la classe moyenne n'a cessé de se creuser au regard de ceux d'une petite frange de dirigeants dont le salaire très élevé permet de constituer un patrimoine qui aurait été inimaginable il y a encore quelques décennies. Au même moment les travailleurs non qualifiés des pays développés ou ceux non encore intégrés des pays émergents, restent à la marge de la pauvreté, définie comme l'extrême difficulté à survivre. Personne ne sait d'où naîtra l'un de ces mouvements de révolte si fréquents dans l'histoire-humaine.

Nul n'a mieux que Kuznets, prix Nobel d'économie, popularisé le mythe égalitaire. S'opposant aux visions fatalistes d'une société où les groupes sociaux ne cessent de s'affronter, il présente une approche fondamentalement positive, avec une société toujours en progrès, parce que pacifiée. La « courbe de Kuznets » montre, sur la base de données empiriques de la fin du 19^e siècle à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le lien étroit entre croissance et réduction des inégalités. Trois phases se succèdent en fonction de la croissance du PIB par tête. Les inégalités se creusent dans un premier temps, puis se stabilisent pour diminuer ensuite. Cette courbe décrit, de fait, l'évolution des pays occidentaux jusqu'au milieu des années 1970 et met en lumière le rôle croissant, puis définitivement prépondérant, des classes moyennes dans l'histoire de ces sociétés. Cependant, la financiarisation de l'économie et la mondialisation accélérées sont venues contredire l'évolution des décennies précédentes avec la reprise d'une dynamique inégalitaire des plus spectaculaires.

Cette conception du progrès ne nous a néanmoins pas quittés, le progrès mondial s'est identifié, ces dernières années, à celui de l'apparition de gigantesques classes moyennes dans les pays émergents. En 2009, les classes moyennes représentaient environ 1,8 milliard d'individus, 664 millions en Europe, 525 millions en Asie et 338 millions en Amérique du Nord, et depuis cela n'a pas cessé d'augmenter jusqu'à atteindre 3,2 milliards d'individus. L'Afrique aussi connaît l'essor des classes moyennes. Le monde évolue donc au rythme de la croissance de ces nouveaux consommateurs. Et cet essor ne va pas se ralentir. Toujours selon

l'OCDE, la classe moyenne mondiale représentera 4,9 milliards d'individus en 2030. Cette progression sera particulièrement forte en Asie. Sa population devrait représenter 66% de la classe moyenne mondiale d'ici à 2030, contre 28% en 2009. Et cette classe sociale représenterait 59% de la consommation mondiale en 2030 contre 23% en 2009.

Mais ce mouvement d'émergence d'une classe moyenne mondialisée toujours grandissante n'est pas exclusif d'une irrésistible explosion des inégalités. Ainsi, aujourd'hui, près de la moitié des richesses mondiales est détenue par 1 % des plus riches, 99 % de la population mondiale se partageant l'autre moitié.

D) Le choc de la désindustrialisation

Le choc de la désindustrialisation est la 4ème violence, et peut-être la plus préoccupante. Ce sujet est d'ailleurs l'un de ceux qui interrogent le plus les économistes. La crise que nous connaissons depuis deux décennies est, vous le savez, à bien des égards une crise de l'économie réelle. La crise est née des transferts massifs d'activités entre 1995 et 2005 des pays développés vers des pays qui allaient, de ce fait, devenir ce qu'on appelle aujourd'hui les pays émergents. Jamais jusque-là nous n'avons connu un tel phénomène de désindustrialisation des pays riches et de soumission à court terme au diktat du consommateur occidental, très tenté par le moindre coût des objets de consommation ou d'investissements courants. C'est l'époque où l'on rappelait à l'envi qu'une heure de travail chinoise coûtait 40 fois moins cher que celle d'un Américain ou d'un Européen de même qualification. Ce miracle devait être exploité rapidement sans que l'on réfléchisse trop aux conséquences, au prix à payer pour la prise en charge des nouveaux chômeurs. C'est aussi l'époque de l'explosion des dépenses de protection sociale et, surtout de la désarticulation d'une économie mondiale provoquée par la brutalité de ce choc inédit : les délocalisations.

Le terme même de délocalisation est ambigu. Toute implantation d'entreprises ou d'usines dans des pays émergents est-elle le signe d'une délocalisation ? Celle-ci se limite-t-elle aux transferts d'activités qui viennent se substituer aux activités préalablement existantes sur le territoire d'un pays développé ? Ce débat terminologique a peu d'intérêt au regard de la mécanique inédite qui s'est mise en œuvre sur un très court laps de temps, sur la période située entre 1995 et 2005, et qui a conduit à ce que des pans entiers d'activités des pays développés soient réimplantés dans des pays émergents. Ce mouvement, spécifique de la fin du 20ème siècle, ne s'est pas limité à la forte réduction de la part de l'industrie dans la plupart des pays de l'OCDE et à la destruction de millions d'emplois non qualifiés dans ces mêmes pays. Il a conduit à la désindustrialisation, prise au sens d'une perte de substance des activités globales dans cette zone du monde. Cette perte est essentielle : elle a retiré à l'Occident le leadership exercé tout au long des deux derniers siècles. Un Occident désormais convaincu que l'avenir lui sera moins favorable. Le mouvement en lui-même était vraisemblablement inéluctable, mais pas forcément dans cette configuration qui portait les déséquilibres de l'économie mondiale que nous avons connus et que nous connaissons toujours.

Finalement, la désindustrialisation n'est rien d'autre que le triomphe du court terme, de la consommation et de la finance. Prenons le cas de la Grande-Bretagne au début du 20ème siècle qui choisit de sacrifier son industrie au profit de la place financière Londres. Cette contrainte majeure est au cœur de la difficulté des Occidentaux à rebondir, notamment sur le marché du travail et à surmonter le fait qu'une croissance, même solide, n'entraîne quasiment plus un vrai rééquilibrage du marché du travail. C'est la raison pour laquelle un nouvel espoir s'incarne dans le mot « réindustrialisation » qui réapparaît un peu partout depuis la crise sanitaire avec le souci explicite de retrouver le goût du développement et la capacité de produire. Les mouvements du début du 21ème siècle ont été sous-estimés et expliquent assez largement nos difficultés actuelles. Ils permettent de comprendre le ralentissement de la

mondialisation telle que nous la connaissons depuis vingt ans et qui se traduit par de moindres investissements directs dans les pays émergents. L'Europe, et en particulier la France, réussira-t-elle à obtenir des résultats réels du mouvement de réindustrialisation amorcé à partir du début des années 2010 ? Les Etats-Unis parviendront-ils, à partir d'une énergie peu chère, à reconstruire une industrie ? Le défi de la réindustrialisation se pose avec acuité pour tout le monde occidental.

II) Ces violences qui caractérisent l'évolution du monde actuel représentent le cadre dans lequel il nous faut affronter trois transitions puissantes pour le monde qu'il faut conduire et dont il faut accompagner la trajectoire

A) La transition écologique

La "transition écologique" est tout d'abord un concept créé par l'enseignant anglais en permaculture, Rob Hopkins. Il est constitué d'un ensemble de principes et de pratiques issus des expérimentations relatives à l'autonomie locale dans un contexte de dépendance au pétrole, ressource finie, et de réchauffement climatique avec la nécessité de réduire les émissions de CO2. Ce concept est exposé dans son ouvrage "The Transition Handbook : From Oil Dependency to Local Resilience", publié en 2008, et traduit en français en 2010 sous le titre "Manuel de transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale". C'est la bible pour aborder cette première-transition.

Or, comme on le sait, la transition écologique peut se décliner en de multiples chantiers interdépendants, comme par exemple :

-La transition agro-alimentaire qui substitue une agriculture biologique paysanne, localisée à l'agriculture industrielle, chimique, consommatrice de pétrole et réduit les risques sanitaires.

-La transition énergétique et le scénario NégaWatt, celui de l'efficacité énergétique, de la sobriété énergétique, des énergies renouvelables.

-La transition industrielle avec la production de biens durables, à l'opposé de l'obsolescence programmée, facilement traçables et recyclables, avec un bilan carbone, de services proposant un partage et une meilleure utilisation des biens, le partage du travail, la relocalisation des activités, etc.

-La préservation de la biodiversité en tant que préoccupation commune à l'humanité.

-Un urbanisme reconsidéré, ce qui signifie densification urbaine, économies d'énergie, espaces verts, etc.

-Des transports réorientés vers l'éco-mobilité : auto partage, covoiturage, ferroutage, télétravail.

-Une fiscalité réorganisée pour inciter à économiser nos ressources naturelles (l'eau, l'énergie, les matières premières) et à réduire les déchets ou pollutions.

En France, la transition écologique est devenue une priorité de l'Etat, concrétisée par la publication en novembre 2013 d'un "Livre blanc sur le financement de la transition écologique" qui propose 63 mesures pour transformer les "normes de production, de consommation et d'investissement vers un mode de développement économique décarboné, capable d'entretenir et renouveler ses ressources". L'objectif est de coordonner la mise en mouvement de tous les acteurs de la société et de tous les secteurs de l'économie.

Ce Livre blanc définit la transition écologique comme "tout processus de transformation de l'économie visant à maintenir ces ressources et régulations en-deçà de seuils critiques pour la

viabilité de nos sociétés". Un Conseil national de la transition écologique (CNTE) a été créé en novembre 2013. En mars 2014 une consultation citoyenne et publique a été lancée sur un avant-projet de "stratégie nationale de la transition écologique vers un développement durable 2014-2020 (SNTEDD)". C'est dire si le problème a été débattu, et les propositions ont été nombreuses.

Au sein de la transition écologique, le concept de transition énergétique, créé en Allemagne par l'Öko-institut dans les années 1980, désigne-lui la phase de transformation. Cette phase doit permettre de passer progressivement d'un système énergétique basé essentiellement sur les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel, matières radioactives), par nature limitées, à des sources énergétiques moins centralisées, diversifiées et renouvelables (éolien, solaire, hydraulique, géothermique, marémotrice, biomasse, etc.).

La transition énergétique est rendue indispensable en raison de : l'épuisement inéluctable des ressources fossiles, la lutte contre le réchauffement climatique provoqué par les gaz à effet de serre provenant majoritairement de la combustion du charbon, du pétrole et du gaz naturel, la pollution et ses conséquences sur l'environnement et la santé humaine de l'exploitation et de l'utilisation des énergies fossiles.

Associé à la transition écologique, le concept de « transition juste » est né dans les années 1980, lorsqu'il a été utilisé par les syndicats américains pour protéger les travailleurs touchés par les nouvelles réglementations sur la pollution de l'eau et la pollution atmosphérique. Ces dernières années, ce concept a gagné en popularité en lien avec la réalisation des objectifs climatiques, marquée par la volonté d'embarquer l'ensemble de la société – toutes les communautés, tous les travailleurs, tous les groupes sociaux – vers un avenir net zéro. L'Organisation internationale du Travail (OIT) définit la transition juste comme suit : « rendre l'économie plus verte d'une manière qui soit aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté ».

Pour être plus précis, la transition énergétique intègre plusieurs objectifs clairs et chiffrés inscrits dans la loi. Tous répondent à un même enjeu majeur : diminuer l'impact environnemental du système énergétique français. Une diminution qui bénéficiera à la planète comme à la nation et engagera à la fois les citoyens, les entreprises et les territoires. Les objectifs de la transition énergétique sont les suivants :

-Une réduction des émissions de gaz à effet de serre répondant à l'objectif européen de - 40 % en 2030 ;

-Une réduction de la consommation d'énergies fossiles de - 30 % d'ici 2030 ;

-Une réduction de la consommation d'énergie globale de - 20 % d'ici 2030 puis - 50 % d'ici 2050 ;

-Une réduction de moitié du volume de déchets en décharge d'ici 2050 ;

-Une augmentation de la part des énergies renouvelables pour atteindre 40 % de la production d'électricité et 32 % de la consommation énergétique en 2030. On estime que le coût de la décarbonation sera de l'ordre de 60 milliards d'euros annuellement.

B) La transition démographique

Intéressons-nous maintenant à la transition démographique. Dans les deux prochaines décennies, c'est un véritable « choc du vieillissement » auquel devront faire face nos sociétés, notamment sur le plan de son organisation et de ses dépenses. L'arrivée aux âges élevés des

générations nombreuses du baby-boom va bouleverser le paysage de la protection sociale et induira une explosion de son coût, que ce soit pour les retraites, la santé ou la perte d'autonomie des personnes de plus de 60 ans qui sont les principales bénéficiaires de la protection sociale et de la solidarité intergénérationnelle.

La part des plus de 60 ans dans la population va passer de 26% en 2019 à 32% en 2040, ce qui induira mécaniquement la hausse des dépenses de protection sociale. Celles-ci devraient augmenter d'au moins 100 milliards d'euros en 2040, 79 en 2032, tandis que les recettes devraient baisser d'environ 20 milliards en 2040 (8 milliards en 2032) compte tenu de la diminution du nombre d'actifs.

Cette anticipation, basée uniquement sur l'effet démographique, autrement dit à structure de coûts inchangés, ne tient pas compte de l'existence de nouveaux besoins. Or, ils sont nombreux et avérés, comme celui de consacrer des moyens supplémentaires pour augmenter le taux d'encadrement des personnes âgées dépendantes, notamment à la suite du scandale Orpéa, et rendre plus attractifs ces métiers du soin, cela représenterait probablement un supplément d'environ 28 milliards d'euros en 2040, 19 en 2032, d'après les estimations de la Chaire Transitions Démographiques Transitions Economiques.

Au total, ce sont quelques 148 milliards d'euros à financer en 2040 (106 en 2032) pour faire face au « choc du vieillissement », dans des conditions préservant le modèle social, soit environ 6 points du PIB actuel en 2040, 4 points du PIB en 2032 ! La protection sociale étant surtout financée par les actifs, si rien ne change, cette explosion des coûts va se traduire par une pression supplémentaire sur les actifs, jeunes ou âgés et les entreprises, qui pourrait devenir intolérable.

Durant les précédentes décennies, l'effort en faveur des personnes âgées, par exemple, la hausse du niveau des pensions, a été rendu soutenable grâce à la croissance économique et aux nombreuses réformes faites. Or, depuis la Grande récession de 2008-2009, la stagnation séculaire menace. Les 1% de croissance annuelle moyenne de la France sont insuffisants pour faire face aux nombreux défis et éviter un endettement rapidement croissant. Dans une société vieillissante sans réformes majeures, la diminution du nombre d'actifs, la hausse des coûts du vieillissement, la baisse du niveau d'investissements et des capacités d'innovation vont de pair avec une croissance plus faible.

Si on se projette à présent dans la lignée des trajectoires actuelles, la faible hausse de la valeur ajoutée sera confisquée par les coûts croissants de retraite et de santé au profit des plus âgés. Sans réelle croissance économique, le partage de la valeur ajoutée va devenir un sujet politique de première importance, poussée par de vives contestations.

L'existence de conflits intergénérationnels est une quasi-certitude dans une société vieillissante. D'autant plus qu'elle connaît à la fois la stagnation économique, la hausse de la protection sociale en faveur des plus âgés et une baisse d'investissement en faveur des jeunes générations. Ces possibles conflits intergénérationnels émergent depuis ces dernières années, de manière plus ou moins prononcée. La crise sanitaire a engendré de plus grandes tensions entre les générations, même si la solidarité intergénérationnelle a continué à se manifester en particulier au sein des familles. Les accusations envers la génération du baby-boom s'amplifient. Responsables du changement climatique pour beaucoup, ils sont accusés par les plus jeunes de leur laisser une planète en danger.

Le taux de pauvreté des jeunes - et c'est pour moi un sujet de préoccupation majeur - n'a cessé d'augmenter alors que celui des retraités baissait régulièrement. Actuellement, 20% des jeunes de moins de 18 ans vivent en-dessous du seuil de pauvreté, 19% pour les 18-29 ans, tandis que celui des retraités de plus de 65 ans est deux fois plus faible. Il y a donc urgence à

améliorer le sort des jeunes générations et à favoriser leur insertion sur le marché du travail. Où trouver les investissements d'avenir pour assurer le futur des jeunes générations tout en faisant face au choc du vieillissement ? Quelle contribution pour les plus âgés détenteurs de patrimoine et d'épargne sous différentes formes ? La question intergénérationnelle devient toujours plus prégnante et la solidarité intergénérationnelle sera mise à rude épreuve pour relever ces défis.

Pour résoudre au mieux cette transition démographique - et je ne fais que vous livrer là les conclusions des travaux de la chaire TDTE - il y a 3 leviers. Le premier levier est celui du taux d'emploi des jeunes et des seniors, bien inférieur à celui des meilleurs pays. Là réside une source de croissance économique, en même temps que celle d'une réduction du taux de chômage. De nouvelles recettes pour la protection sociale sont alors à envisager. Le deuxième levier est celui du taux d'investissement en faveur de l'éducation des jeunes générations, garant d'un meilleur niveau de compétences et d'une meilleure insertion sur le marché du travail. Enfin, le troisième levier réside dans une meilleure prévention santé au travail et dans l'amélioration des conditions de travail, source d'une meilleure productivité individuelle, générant des retombées économiques.

Pour réussir à mettre en place ces 3 leviers, voici les 5 éléments de politiques publiques œuvrant pour une meilleure harmonie entre générations. Il faut :

- Une meilleure insertion pour la jeunesse
- De meilleures compétences pour entrer dans la vie active
- Un meilleur bien-être pour les actifs
- Des départs plus tardifs en retraite
- Un meilleur bien-être pour les personnes âgées dépendantes et les aidants

Tout cela nécessite de gigantesques efforts financiers et une véritable révolution culturelle.

C) La transition technologique

C'est celle qui mobilise le plus nos décideurs politiques au niveau français comme européen.

Au cœur de la transition technologique réside ce qui est pour moi un retard technologique européen, qui pèse avant tout sur la compétitivité de nos entreprises, le rendement de leur capital, leurs investissements, leur R&D. Et il est impératif que l'on comble d'autant plus urgemment ce retard qu'une nouvelle vague de 10 grandes technologies transverses et irriguant l'ensemble des secteurs dont le cloud, la 5G, les BioNTech, l'informatique quantique... est susceptible d'amplifier encore les différentiels entre les entreprises des grandes zones géographiques.

L'Europe possède de nombreux atouts, des systèmes éducatifs très performants, l'une des économies les plus ouvertes et les plus connectées du monde. Certains signes sont aussi prometteurs. En 2021, l'Europe a connu la plus forte croissance du nombre de ses licornes depuis 2014, et a attiré un montant record de 110 Mds\$ de financement en capital-risque, soit plus que la Chine. De plus, l'UE a lancé un certain nombre d'initiatives en matière technologique, notamment le Digital Markets Act, Horizon Europe et les Projets Importants d'Intérêt Européen Commun (IPCEI).

Malheureusement et cela malheureusement cela ne suffira pas, d'après une étude réalisée par Mc Kinsey entre 2014 et 2019, les grandes entreprises européennes ont affiché une rentabilité inférieure à leurs homologues américaines de l'ordre de 3 points ; leur chiffre

d'affaires a progressé 40 % moins vite ; leurs investissements ont été 8 % inférieurs ; leurs dépenses en R&D ont été 40 % inférieures.

On le sait et on ne l'a pas assez dit : l'Europe manque aujourd'hui d'entreprises "superstars" de la technologie. Certes, elle peut se féliciter de quelques succès récents : répétons-le 98 entreprises ayant accédé au statut de licornes en 2021 – un record – ou 110 Mds\$ de financements en capital-risque attirés la même année, soit davantage que la Chine. Mais en définitive, la comparaison reste largement favorable aux États-Unis. Alors que la capitalisation des grandes entreprises européennes égalait à peu près celle des grandes entreprises américaines en 2000, respectivement 7 000 Mds\$ contre 8 000, elle n'en représentait plus que la moitié en novembre 2021, 21 000 Mds\$ contre 46 000. Les six plus grandes entreprises technologiques américaines constituent près de la moitié de cette différence de valeur.

Face à ce constat, c'est d'abord la vision du rôle des technologies dans l'économie qu'il convient de réactualiser. Plus qu'un secteur "vertical", les technologies sont aujourd'hui un facteur de productivité "horizontal", un moteur de performance de tous les autres secteurs.

La plupart de ces technologies comportent une forte composante numérique. Ce qui fait dire au Forum économique mondial que les technologies numériques, au sens large, contribueront à 70 % de la croissance économique de la décennie à venir – une dynamique qui s'est accélérée avec la pandémie de Covid.

Le retard accumulé par l'Europe lors de la première vague de technologies numériques – celle d'internet et des logiciels – est aujourd'hui un handicap pour développer la vague suivante, celle des nouvelles technologies qui conditionneront la compétitivité sectorielle dans les années à venir. De fait, l'Europe n'occupe une position de leader que dans deux technologies décisives parmi dix, les technologies vertes et les matériaux avancés. En revanche, dans des domaines aussi déterminants que l'intelligence artificielle, le cloud, les biotechnologies, l'informatique quantique, les États-Unis, suivis par la Chine, captent l'essentiel des investissements

Au-delà de l'automobile, d'autres pans de l'économie européenne voient leurs perspectives dégradées par le décrochage européen dans les technologies transverses : équipements électroniques, où Apple, Huawei, Samsung et Xiaomi détiennent à eux quatre une part de marché de près de 65 %, grande distribution puisque aucune plate-forme européenne ne rivalise avec Amazon ou Alibaba, malgré des distributeurs européens historiques puissants, etc. Une situation d'ores et déjà intégrée par les marchés boursiers, si l'on en croit les disparités de capitalisation de part et d'autre de l'Atlantique. Ainsi, les entreprises américaines affichent des ratios valeur de marché / valeur comptable presque deux fois plus élevés que leurs homologues européennes et des niveaux de fonds propres 30 % supérieurs.

Je peux vous dire que le constat européen vaut aussi à l'échelle hexagonale. Malgré des améliorations sensibles ces dernières années, les grandes entreprises françaises marquent le pas, confrontées à la fois à un défi de rythme et à un défi de taille face aux technologies. Toujours d'après Mc Kinsey réalisant une étude sur 1000 entreprises françaises entre 2016 et 2019, leur rentabilité n'a que légèrement progressé. Leur taux de rendement du capital investi ROIC est passé de 12 à 14 %. Mais cette progression leur a tout juste permis de défendre leur position. Elles restent au 8ème rang européen. De même, elles ont investi davantage – 12,2 % de leur capital en 2019, contre 11,7 % en 2016. Mais malgré cela, elles reculent de la quatrième à la cinquième place. Leurs dépenses en R&D, en pourcentage du chiffre d'affaires, ont augmenté de 0,8 % à 1,0 %, mais stagnent à la 14ème place européenne. Les entreprises françaises pâtissent du retard pris sur la précédente vague technologique, d'une

désindustrialisation particulièrement marquée en France, d'un taux d'endettement élevé, tiré par une valorisation des actifs déconnectée de l'évolution des revenus.

Face au risque de déclassement, la réaction de l'Europe est donc urgente. Comblant le retard de l'Europe dans les technologies transversales présente d'abord un intérêt économique évident. A horizon 2040, ces technologies pourraient ajouter annuellement entre 8 000 et 21 000 Mds€ de valeur au niveau mondial. Si l'Europe parvenait à en capter une part proportionnelle à son poids économique actuel, soit 23 %, elle s'octroierait entre 2 000 et 4 000 Mds€ de PIB supplémentaire par an d'ici 2040. Mais l'enjeu n'est pas qu'économique : ce potentiel représente en effet 6 fois le montant estimé des investissements nécessaires à la transition vers la neutralité carbone, ou l'équivalent d'un revenu minimal mensuel de 500 € pour tous les citoyens d'Europe. Pour la pérennité du modèle européen, il est donc capital de ne pas laisser échapper ce potentiel de valeur. À cet égard, les fondements de la compétitivité future appuyés sur davantage de collaboration, d'innovation et de technologie méritent de figurer en tête des priorités des décideurs européens, aussi bien les pouvoirs publics que les dirigeants de grandes entreprises.

III) Un changement de paradigme permettant une meilleure répartition de la valeur est nécessaire

Aujourd'hui, l'établissement d'une règle de répartition salaires-profits doit devenir la priorité de toute politique économique. Il faut retrouver une croissance durable, résiliente et partagée. La condition essentielle est celle d'une répartition optimale : deux tiers pour les salaires et un tiers pour les profits, comme nous l'avons démontré dans un livre récent *Partage vertueux entre salaires et profits* co-écrit avec Alain Villemeur. Il faut donc mettre en place une série de politiques d'accompagnement.

Depuis 2000, dans la grande majorité des économies avancées, la part des profits dans le revenu a augmenté régulièrement pour atteindre un niveau très élevé d'environ 38-39 % en moyenne, un niveau rarement atteint en termes historiques. Dans toutes les économies avancées, la croissance des salaires a été inférieure à celle de la productivité, ce qui a affaibli la demande et la croissance. En outre, la part des profits est désormais supérieure au niveau optimal, ce qui incite fortement à la destruction d'emplois et à l'affaiblissement de la demande. La montée en flèche des inégalités sociales accélère ce processus.

Nous devons inverser la tendance pour parvenir à des répartitions plus équilibrées : de deux tiers pour les salaires et d'un tiers pour les profits. Il ne s'agit pas de revenir aux très faibles parts de profit des années d'après-guerre qui caractérisaient les périodes de rattrapage industriel. En effet, le rattrapage a largement eu lieu et la poursuite de croissances économiques élevées, par exemple supérieures annuellement à 4 %, ne serait certainement pas soutenable à très long terme.

La meilleure politique macro-économique consiste, d'une part, à parvenir à une répartition optimale profits-salaires et, d'autre part, à accélérer la réaction en chaîne entre l'offre et la demande supplémentaires. Lorsque l'offre supplémentaire se traduit par de nouveaux emplois bien rémunérés, la demande supplémentaire est plus élevée. De même, lorsque des produits nouveaux et innovants fabriqués localement font l'objet d'une demande supplémentaire, la croissance s'accélère. Bien entendu, une croissance tirée par la demande intérieure, alimentée par une véritable hausse des salaires, est un moyen de stimuler la réaction en chaîne.

La convergence vers la répartition optimale sera d'autant plus facilitée par la réindustrialisation des économies, par la création de nouveaux emplois bien rémunérés et par la préférence des consommateurs pour les produits fabriqués localement.

Cependant, plusieurs conditions doivent être prises en compte pour relever ces nombreux défis. Les augmentations de salaires ne peuvent généralement être décidées que par les entreprises, à l'instar d'un Henry Ford qui, en augmentant les salaires au début du 20^{ème} siècle a enclenché un processus vertueux pour l'ensemble de l'économie. La compétitivité des entreprises doit continuer à être préservée, ce qui interdit les augmentations de salaires systématiques.

Comme le montrent les études économiques de l'OCDE, en 2014, ou du FMI en 2017 et 2018, lorsque les inégalités de revenus augmentent, la croissance économique diminue. La priorité doit être donnée à au moins 40 % de la population active, c'est-à-dire aux revenus modestes et moyens, afin d'augmenter significativement la propension marginale à consommer. La tendance à la croissance rapide des hauts ou très hauts salaires, ceux des 10 % supérieurs ou des 1 %, qui se poursuit depuis plusieurs décennies, tant en valeur qu'en nombre, est négative pour l'égalité économique et sociale de nos pays.

En effet, ces salaires élevés sont plutôt équivalents à des profits, par leur comportement de consommation et d'épargne. D'un point de vue statistique et économique, ils mériteraient d'être inclus dans la part des profits, ce qui ne manquerait pas de la faire apparaître encore plus élevée. De plus, leur forte propension marginale à épargner stimule la hausse des actifs immobiliers et financiers, ce qui pénalise la majorité des salariés. Il y a tout lieu de penser que l'augmentation élevée de ces hauts salaires a contribué à aggraver l'effet néfaste d'une répartition toujours plus favorable aux profits.

La lutte contre les inégalités sociales doit également contribuer à rééquilibrer la répartition des revenus et des richesses. Au-delà des raisons morales et politiques évidentes, cela doit désormais se faire aussi pour des raisons d'efficacité économique.

La nouvelle répartition optimale crée des emplois. Avec la lutte contre le changement climatique et la révolution numérique en cours, la destruction créatrice ne peut que s'accélérer.

Elle doit se faire au profit de nouveaux produits et services, tout en favorisant l'emploi. Ici aussi, une répartition salaires-profits de deux tiers à un tiers est optimale pour la création d'emplois et donc pour la création de nouveaux emplois utiles pour les transitions. L'incitation à créer de nouveaux emplois est alors maximale.

La demande supplémentaire devrait être orientée principalement vers des produits et services nouveaux, plus économes en ressources et plus respectueux de l'environnement. La nécessité de lutter contre le changement climatique est une réelle opportunité d'orienter la demande vers de nouveaux biens « verts » utiles pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Il est en effet urgent de transformer le système de production et de répartition pour l'adapter aux nouveaux défis. Une nouvelle révolution industrielle doit être encouragée, compte tenu de l'ampleur de cette transformation nécessaire. L'émergence de nouveaux produits et services ne peut se faire qu'à deux conditions.

La première consiste à créer des capacités de production pour de nouveaux produits et services adaptés à la nouvelle ère. Les préférences des consommateurs doivent évoluer en faveur des produits « verts », ce qui implique à la fois une attractivité économique de ces produits et un pouvoir d'achat conséquent. Ce dernier implique évidemment des gains de productivité importants en fonction du niveau de répartition.

La création de nombreuses start-ups est donc essentielle pour le renouvellement des produits, des services et des entreprises. Les technologies de rupture doivent être soutenues par les investisseurs et les pouvoirs publics car les produits doivent être améliorés pour accélérer leur

diffusion dans les économies. Ce renouvellement doit s'accompagner d'un effort considérable d'éducation et de formation, à la hauteur des nouveaux emplois créés.

Les investissements de rationalisation ne sont pas à négliger, car le processus d'innovation incrémentale qui les sous-tend peut réduire le coût des produits ou des services. Ils sont efficaces lorsqu'ils permettent d'élargir le marché et donc de produire davantage les produits ou les services qui en résultent.

On en voit les promesses, une nouvelle vague technologique commence à émerger avec des produits emblématiques tels que la voiture électrique, les éoliennes, les panneaux solaires pour n'en citer que quelques-uns. Elle doit se développer comme la dernière grande vague technologique qui a atteint tous les pays occidentaux et doit se poursuivre bien au-delà d'une décennie. N'oublions pas l'objectif de neutralité carbone en 2050 et le préalable est évidemment le retour à une meilleure répartition.

Nous savons que les politiques de recherche et développement sont évidemment aussi un facteur clé et, compte tenu des défis à relever, un effort exceptionnel de R&D doit être fait dans les pays avancés. En effet, d'une manière générale, il faut améliorer les technologies actuelles et les rendre plus performantes afin de les diffuser plus rapidement et plus largement. Il est donc clair que les 2 à 3 % du PIB actuellement consacrés à la R&D dans les économies avancées doivent être vivement accrus. L'effort doit porter à la fois sur la recherche privée et sur la recherche publique.

L'ensemble de ces politiques, dont nous n'avons fait qu'esquisser les grands principes, constitue un nouveau paradigme, à la fois macro et micro-économique. Ce paradigme doit être promu et développé face aux défis sans précédent auxquels nous sommes confrontés.

IV) Le cas de la France : réussir les transitions

Cela suppose d'être concentrés sur trois sujets.

A) La réindustrialisation

La réindustrialisation de notre pays est une cause qui me tient particulièrement à cœur. Avec la création de 1,7 millions d'emplois depuis 2017, dont près de 90.000 emplois industriels et plus de 300 créations nettes d'usines, la France a commencé à reprendre en main sa trajectoire de réindustrialisation. Cela se compare avec les 600 destructions nettes entre 2008 et 2016. Rappelons que le poids de l'industrie dans le PIB a chuté de 12 points en 40 ans.

La France est clairement depuis deux ans dans une démarche de reconquête sanitaire. Le Covid-19 a fait office d'électrochoc, en mettant en lumière notre dépendance vis-à-vis des pays tiers, surtout asiatiques. Depuis, on compte près d'une centaine de projets labellisés dans le cadre du plan "France Relance" avec 800 millions d'euros d'investissements, et même 1,7 milliard avec effet de levier, selon la Direction générale des entreprises.

Le Secrétaire général pour l'investissement en charge de France 2030 indique que 18 milliards d'euros ont été à ce jour engagés sur les 54 milliards à déployer sur 5 ans. Ce plan doit permettre de rattraper le retard industriel français, d'investir massivement dans les technologies innovantes ou encore de soutenir la transition écologique. France 2030 vise à développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir, dont la moitié des financements est destinée à des acteurs émergents, et l'autre aux actions de décarbonation.

France 2030 vise donc quatre objectifs. Tout d'abord favoriser l'émergence d'une offre française de petits réacteurs modulaires (SMR), d'ici 2035, et soutenir l'innovation de rupture

dans la filière ; ensuite devenir le leader de l'hydrogène vert et des énergies renouvelables en 2030 ; en troisième lieu décarboner notre industrie afin de respecter l'engagement de baisser, entre 2015 et 2030, 35% de nos émissions de gaz à effet de serre dans ce secteur ; enfin produire en France, à l'horizon 2030, près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides. Cela est plutôt encourageant.

B) La transition écologique

La neutralité climatique 2050 est atteignable. Cette transformation repose sur trois mécanismes économiques :

- 1) la réorientation du progrès technique vers des technologies vertes,
- 2) la sobriété (définie comme la réduction des consommations d'énergie qui ne découle pas de gains d'efficacité énergétique), et
- 3) la substitution de capital aux énergies fossiles.

Dans les dix ans à venir, la décarbonation va appeler un supplément d'investissements d'ampleur : plus de deux points de PIB en 2030, par rapport à un scénario sans action climatique. Malgré des progrès récents, nous ne sommes pas encore sur la trajectoire de la neutralité climatique.

D'ici 2030, le financement de ces investissements, qui n'augmente pas le potentiel de croissance, va probablement induire un coût économique et social. Parce que l'investissement sera orienté vers l'économie de combustibles fossiles, plutôt que vers l'efficacité ou l'extension des capacités de production, la transition se paiera temporairement d'un ralentissement de la productivité de l'ordre d'un quart de point par an et elle impliquera des réallocations sur le marché du travail.

Pour atteindre la neutralité carbone, la France devra investir 66 milliards d'euros supplémentaires par an, une hausse des investissements supplémentaires publics et privés nécessaires d'ici à 2030, selon le rapport de Jean Pisani-Ferry, qui représente 2,3 points de PIB. Au total, il faudrait 462 milliards d'euros sur sept ans pour réduire de 150 millions de tonnes équivalent CO2 nos émissions de gaz à effet de serre entre 2021 et 2030.

Pour mener cette action, les gouvernements ont de multiples moyens à leur disposition : la réglementation, la taxation des émissions de gaz à effet de serre ou la subvention des activités décarbonées. La proposition phare de ce rapport, une hausse de la fiscalité exceptionnelle et temporaire pour les 10% les plus riches, afin de financer la transition écologique.

Parmi les autres leviers de financement avancés, on retrouve surtout l'investissement 80-85% de la décarbonation et la sobriété 15-20% de la décarbonation d'ici 2030 car la réorientation du progrès technique vers une croissance verte ne produira pas de résultats avant « dix ou quinze ans », a analysé l'inspectrice générale des finances Selma Mahfouz.

Après avoir encore émis 408 millions de tonnes de CO2 en 2022, la France ne devrait donc plus en émettre que 270 millions en 2030. L'essentiel des efforts devrait être fourni par les transports, qui représentaient 32% du total des émissions en 2022.

C) L'éducation et la formation de la jeunesse

Plus que tout autre groupe de population, les jeunes d'aujourd'hui sont ceux qui influenceront sur l'économie de demain. Malheureusement, nombre d'entre eux manquent d'une formation

adéquate, de compétences et de formation professionnelle, d'opportunités d'emploi et de services de santé. Ce qui limite effectivement leur avenir dès le plus jeune âge.

Il apparaît évident que toutes ces raisons constituent une incitation forte à allouer des ressources publiques importantes pour le développement de l'éducation des jeunes, en accordant une attention particulière aux groupes les plus vulnérables. Pour guider ces décisions d'investissement public, la Chaire TDTE a évalué l'impact macro-économique d'un ensemble de mesures pouvant être appliquées. Parmi ces différentes mesures, améliorer l'insertion de la jeunesse sur le marché du travail ressort comme la principale mesure pour améliorer la situation économique, sociale et en termes d'harmonie entre générations en France.

Pour toutes ces raisons, nous proposons avec la Chaire TDTE, depuis de nombreuses années, la mise en place de dispositifs adaptés de formation pour les jeunes, sortis des circuits de l'éducation et en difficulté sur le marché de l'emploi, et de renforcer le dispositif d'apprentissage

Les bénéficiaires de cette mesure seraient au nombre de 1 131 000 jeunes de 18 à 29 ans : ceux que l'on appelle les Neets. Dans un premier temps, les jeunes décrocheurs, sans formation et diplômes, de 18 à 24 ans, qui sont au nombre de 494 000 en 2021 disposeraient d'un "droit à la seconde chance", à travers une formation d'un an et d'un accompagnement personnalisé. En considérant un taux de réussite de 58% – similaire à ceux des écoles de la deuxième chance – le résultat est tel que 286 000 jeunes pourront être réinsérés sur le marché du travail. Par ailleurs, nous proposons avec la Chaire TDTE également de cibler l'ensemble des 345 000 jeunes de 18 à 29 ans possédant un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat, mais n'arrivant pas à entrer sur le marché du travail. Ces derniers bénéficieraient alors de formations "passerelles" leur permettant de se reconvertir et de s'insérer professionnellement.

Pour évaluer le poids financier de cette mesure, le coût total par personne est calibré sur le modèle des écoles de la deuxième chance, qui estiment que « le coût moyen par place occupée est de 7 688 euros ». Ainsi, le coût total pour l'ensemble des bénéficiaires de ces formations est de 6,4 milliards d'euros. A cela, nous souhaitons également renforcer la politique d'apprentissage soutenue par le gouvernement. Avec plus de 700 000 contrats signés par an, l'objectif pour 2027 est d'atteindre le million d'apprentis par an, soit 300 000 apprentis additionnels. La Chaire TDTE propose d'en ajouter 200 000 supplémentaires, soit 500 000 apprentis au total, avec pour objectif 1,2 millions d'apprentis d'ici 2032. Le coût pour l'Etat d'un apprenti s'élevant à 15 602 €, les dépenses publiques supplémentaires nécessaires pour atteindre cet objectif s'élèvent à 7,8 milliards € à l'État.

Ainsi, nous avons vu toute la densité que recouvre notre sujet du jour : les transitions du monde. Nous nous sommes attaqués à ce sujet colossal sous différents angles, en partant des quatre violences qui lacèrent notre monde et que nous avons passées en revue, le progrès technique que l'on peine à trouver, le vieillissement, les inégalités et la désindustrialisation. Ces violences se conjuguent au travers de trois transitions : l'environnementale en premier lieu, la démographique puis la technologique. Mais une transition, comme nous l'avons vu, cela peut aussi désigner l'atteinte d'un état meilleur. En France nous y sommes armés et préparés : à nous de faire les choix courageux pour y parvenir et pour réussir ces trois transitions.

Jean Hervé Lorenzi